

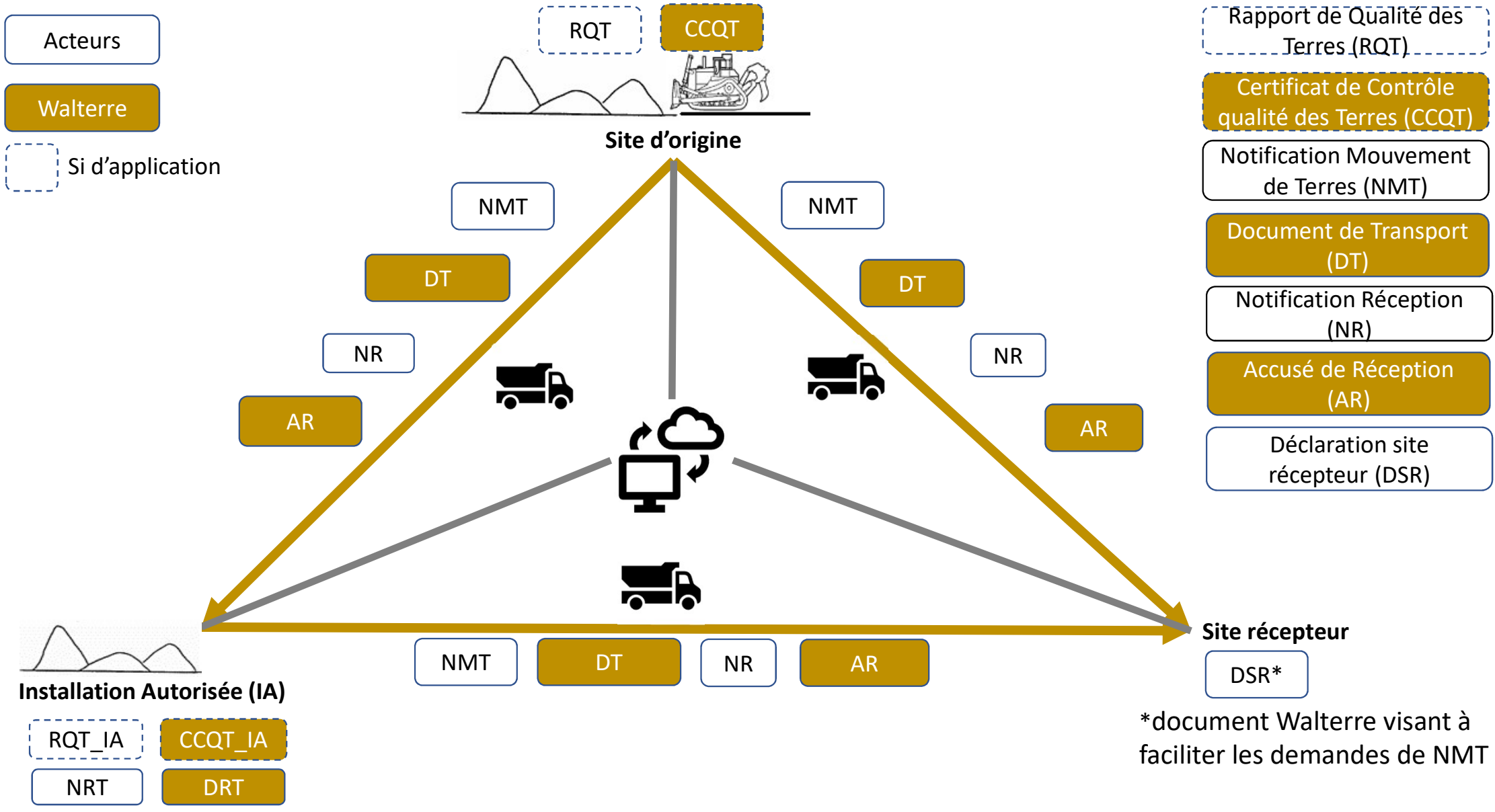
Procédures et documents



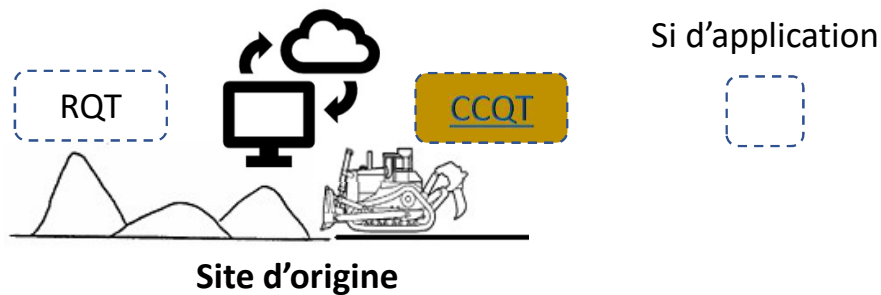
Traçabilité et contrôle Qualité – concrètement

- Obligatoire au 01/11/2019 pour les chantiers en cours ou postérieurs à cette date
- Des Obligations en matière de :
 - Travaux (Avant, pendant et après)
 - Responsabilités (Acteurs et leurs rôles)
 - Gestion documentaire (plateforme et documents)





Avant Les Mouvements de Terre



- Les données du chantier sont connues, via
 - RQT (si applicable)
 - Collecte des données du site d'origine (Notification Mouvement de Terres)
- Le MOA (ou son expert sol) remet le RQT sur la plateforme lorsque requis
- Walterre après vérification délivre le certificat de contrôle qualité des Terres (CCQT)



Rapport de qualité des Terres (RQT)

- Quoi? – Contenu minimum décrit dans l'arrêté
 - Nom du projet, références admin. du/des permis, site suspect? type d'usage de droit / de fait / à considérer, voirie publique, zone de captage, milieu protégé, références cad., X/Y
 - Identification des acteurs (propriétaire, MO, Expert, Préleveur, laboratoires,...)
 - Plan de tri/d'excavation des différents lots et codification Walterre
 - Lots (stratégie d'échantillonnage, lithologies, remblais,...) et volumétries (totale et par lot)
- Qui?
 - L'expert agréé, sous mandat du MOA
 - *L'installation autorisée*
- Comment?
 - Selon modèle disponible sur le site de Walterre (version Site d'Origine / IA)
- Pourquoi?
 - pour conclure **sur les types d'usage admissibles** des lots à évacuer en fonction de leurs qualités respectives
 - Pour pouvoir **obtenir** mon certificat de contrôle qualité des terres
- Quand ?
 - **au plus tard** en amont de tout mouvement de terres
 - à partir de 1 mai 2020 : obligatoire dans le CdC

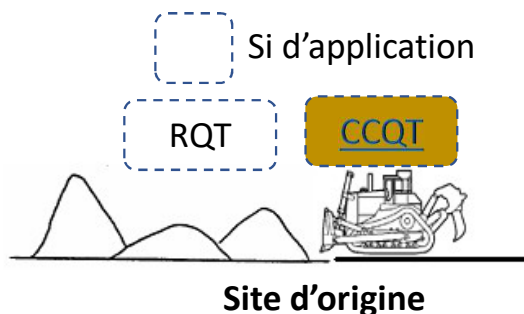


Certificat de contrôle Qualité des Terres (CCQT)

- Quoi ?
 - Identification des acteurs
 - Données administratives du site d'origine *ou de l'installation autorisée*
 - Résumé des lots: volumétries, codification Walterre, ...
 - Conditions d'utilisation
- Qui ?
 - Par Walterre, sur demande du MOA ou de l'expert sol sous mandat du MOA / *de l'installation autorisée*
- Comment ?
 - En complétant le formulaire digital sur la plateforme
- Pourquoi ?
 - Pour confirmer/infirmar la conformité des usages possibles et du contrôle qualité (RQT)
- Quand ?
 - **Au plus tard** avant **l'évacuation des terres hors du site**
 - A partir de 1 mai 2020 : obligatoire dans le CSC



Les transports vont débuter...

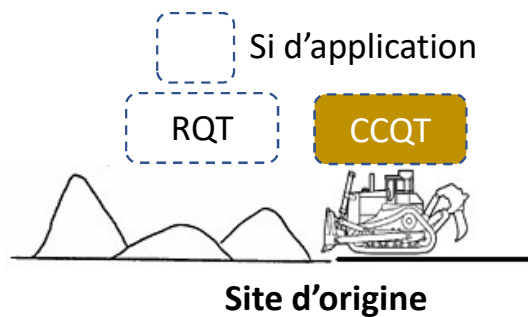


Destination(s)

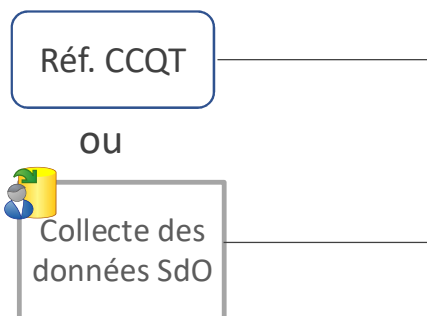
- **Site(s) Récepteur(s)**
- *Installation(s) autorisée(s) (IA)*

- la personne responsable de l'évacuation des terres notifie à Walterre le(s) mouvement(s) de terres prévu(s) (NMT)

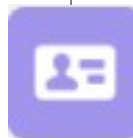
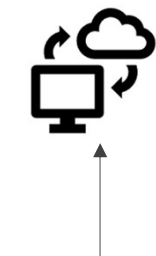




Les données du chantier sont connues



Notification Mouvement de Terres

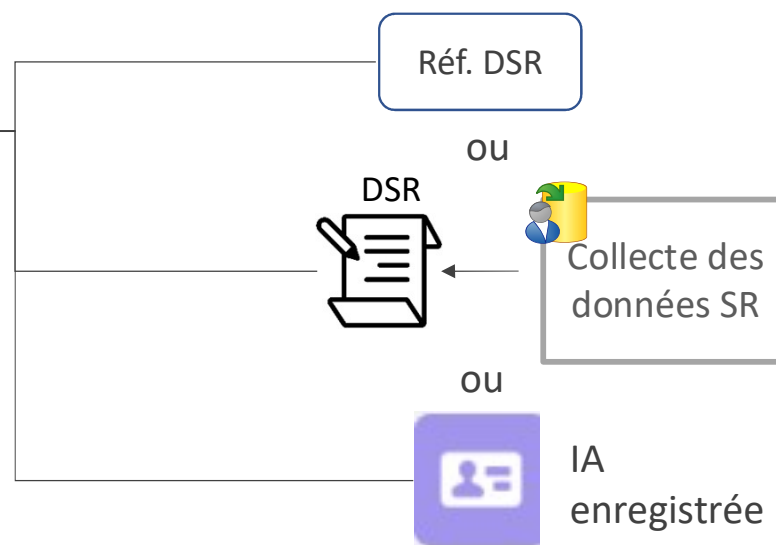


Transporteur enregistré

Destination(s)

- **Site(s) Récepteur(s)**
- *Installation(s) autorisée(s) (IA)*

Les données du site récepteur sont connues

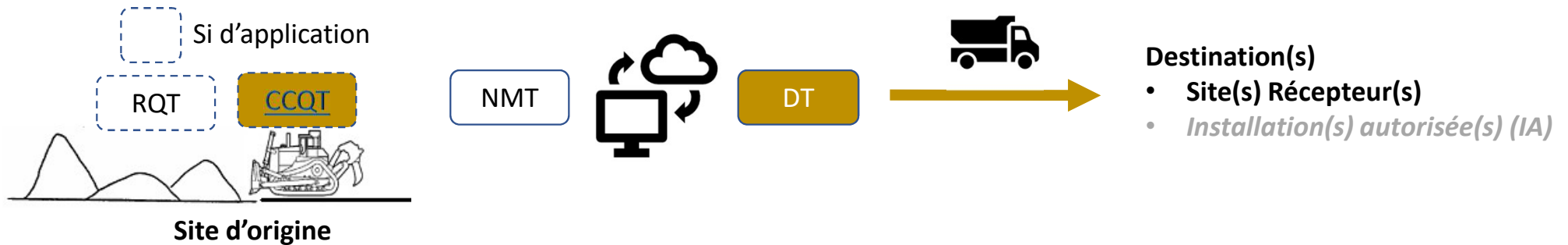


Notification Mouvement Terres (NMT)

- Quoi ?
 - Pour le site d'origine:
 1. RQT + CCQT déjà disponible : réf. unique du CCQT → toutes les données nécessaires sur le SdO *ou l'IA*
 2. Sans RQT :
 1. Identification des acteurs
 2. Données administratives du site d'origine *ou de l'installation autorisée*
 - Pour le site récepteur : Déclaration Site récepteur
- Qui?
 - La personne responsable de l'évacuation des terres
- Comment?
 - En complétant le formulaire digital sur la plateforme de toutes les données nécessaires à la traçabilité
- Pourquoi?
 - Pour recevoir mon document de transport (DT) obligatoire avant tout mouvement
- Quand?
 - Avant le début des mouvements de terres (Transports)



Les mouvements débutent...



- Walterre autorise après vérification les mouvements de Terres en délivrant les documents de transports (DT)

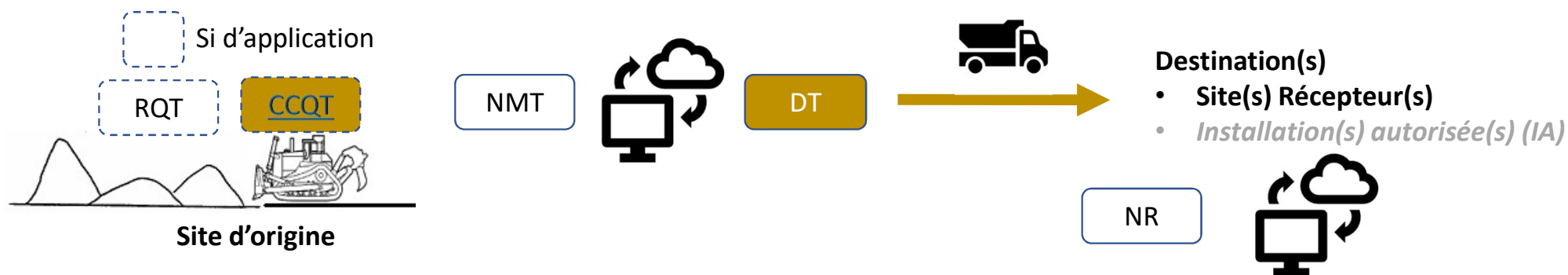


Documents de Transport (DT)

- QUOI? Depuis un site d'origine vers un site récepteur:
 - Identification des acteurs
 - Localisation du site d'origine
 - Localisation du site récepteur ou de *l'installation autorisée*
 - Résumé des lots à évacuer: volumétries, codification Walterre, ...
 - Conditions d'utilisation
 - Bon de transport – partie à compléter par le transporteur
- Qui?
 - Le transporteur et l'interlocuteur du valorisateur / *de l'installation autorisée*
- Comment?
 - En complétant le volet transporteur (date, heures, quantités, code Eural, types de terres et signatures)
- Pourquoi?
 - Pour autoriser les mouvements de terre
 - Et vérifier à posteriori l'adéquation entre les volumes estimés (NMT) et réellement livrés
- Quand?
 - A chaque livraison réalisée par le transporteur



Les mouvements sont terminés...



- Le valorisateur (ou l'IA) notifie la réception (ou le refus) des lots à Walterre (NR)

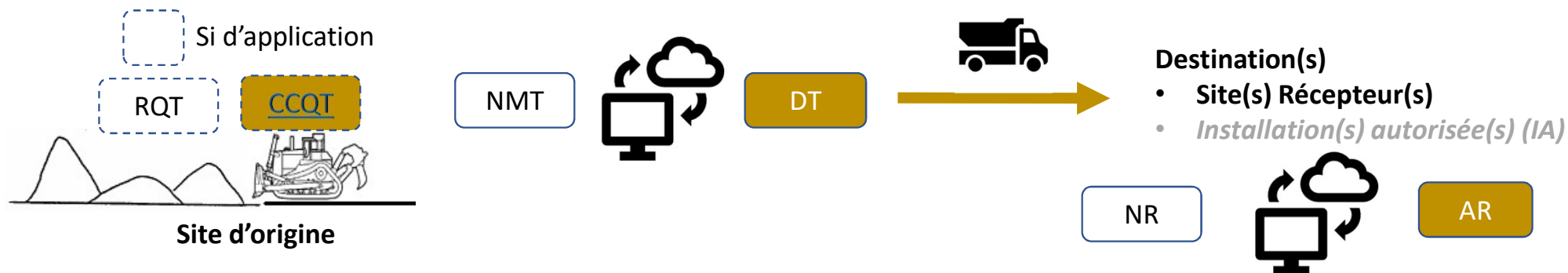


Notification de Réception (NR)

- Quoi?
 - Valider la bonne réception des livraisons prévues
 - Motiver les éventuels refus
 - Plan de remblayage (BDES)
- Qui?
 - Le valorisateur ou l'installation autorisée
- Comment?
 - En complétant le formulaire digital sur la plateforme
- Pourquoi?
 - Pour clôturer physiquement les mouvements de terres réellement opérés
 - Pour signaler les éventuelles irrégularités ou problèmes constatés à Réception
- Quand?
 - Lorsque toutes les livraisons prévues par destination ont été réalisées



Accusé de réception



- Walterre vérifie et délivre l'accusé de réception (AR)

Accusé de Réception (AR)

- **Quoi?** Depuis un site d'origine vers un site récepteur:
 - Identification des acteurs:
 - Localisation du site d'origine
 - Localisation du site récepteur *ou de l'installation autorisée*
 - Résumé des livrés: volumétries, codification Walterre, ...
 - Remarques éventuelles: irrégularités, données supplémentaires, ...
- **Qui?**
 - Walterre
- **Comment?**
 - En délivrant l'accusé de réception (synthèse par destination des terres)
- **Pourquoi?**
 - Pour clôturer administrativement les mouvements de terres réellement opérés
 - En vue d'alimenter la BDES en cas de site récepteur
- **Quand?**
 - Lorsque toutes les livraisons prévues par destination ont été réalisées



Document de transport (DT)



DOCUMENT DE TRANSPORT
POUR L'UTILISATION DE TERRES EXCAVÉES
(visé à l'art 17§2 de l'AGW gestion et traçabilité)
POUR LE TRANSPORT VERS UN SITE RECEPTEUR

Réf. WTjjjj-0000-xx
valable jusqu'au dd/mm/yy

Date de délivrance du document de transport dd/mm/yy
Référence administrative du document de transport WTjjjj-0000-xx
Référence administrative du certificat de transport WTjjjj-0000
Référence administrative du site récepteur WTjjjj-0000

Références

Identification des acteurs

Maitre d'ouvrage (site d'origine)

Entrepreneur (Entrepreneur responsable de l'opération de transport)

Valorisateur (site récepteur)

Transporteur

Identité des acteurs

Localisation du Site d'origine

Nom du Projet : [Nom du projet]

Description : [description]

Adresse : [Rue, n° et code postal (commune), pays]

Réf. du site d'origine : [Réf. du site d'origine]

Coordonnées Lambert 72 (ou équivalent)

Type d'usage applicable

Localisation du site d'origine



Localisation du site récepteur

Nom du Projet : [Nom du projet]

Description : [description]

Adresse : [Rue, n° et code postal (commune), pays]

Références cadastrales

Coordonnées Lambert 72 (ou équivalent)

Type d'usage applicable

Localisation du site récepteur

Résumé des lots à évacuer

Conditions d'utilisation

Résumé des lots à transporter

Conditions d'utilisation

Signature du personnel

Signataire: [Signature]

Date de signature: [Date]

Un recours contre la décision est ouvert au demandeur qu'ainsi qu'à toute personne titulaire d'un droit réel sur le terrain d'origine. Sous peine d'irrecevabilité, le recours est envoyé à l'administration par envoi recommandé avec accusé de réception dans un délai de vingt jours à dater de la réception de la décision.



BON DE TRANSPORT - PARTIE A COMPLETER PAR LE TRANSPORTEUR

Nom du Chauffeur : [Chauffeur]

Date : [date]

N°	Type de terre	Type de terre	Quantité	Code	Nature	Signature	Signature
	(kg)	(kg)	(kg)	(kg)	(kg)	Chauffeur	Responsable du Valorisateur
[1]	(kg)	(kg)	(kg)	[EURAL]	Type de terre	(kg)	(kg)
[2]							
[3]							
[4]							
[5]							
[6]							
[7]							
[8]							
[9]							
[10]							

Bon de transport – partie à compléter par le transporteur

Le « bon de transport » fait intégralement partie du document de transport visé à l'art 17 de l'AGW et constitue d'une partie à compléter par le transporteur.

Conformément à l'art. 23, tout véhicule transportant des terres dispose du présent document de transport, au minimum en double exemplaire. Dans le cas que le nombre de trajets excède les lignes prévues à cet effet, il convient de dupliquer que la partie 'bon de transport'.

Certificat de controle qualité (CCQT)

CERTIFICAT CONTRÔLE QUALITÉ DE TERRES (CCQT) (visé à l'art 10§3 de l'AGW gestion et traçabilité)	
Réf. WTjjjj-0000	
valable jusqu'au : dd/mm/aaaa	
Date de délivrance du CCQT Référence administrative du plan de tri de terre Référence administrative du certificat de qualité des terres	dd/mm/aaaa Références Walterre WTjjjj-0000

Identification

Demandeur	Identité des acteurs
Maître d'ouvrage	
Expert agréé	

Référence administrative du rapport de qualité des terres : [ref] du [date]
Référence administrative du plan de tri de terre : WT_PTRI [ref] du [date]
Référence des données supplémentaires : [ref] du [date]

Références de l'expert

Localisation du Site d'origine

Nom du Projet : [Nom du projet]
Description : [description]
Adresse : [Adresse du site d'origine]
Références cadastrales
Coordonnées Lambert 72 (ou équivalent)
Type d'usage applicable

Localisation du site d'origine

Résumé des lots du RQT				
Ref. du lot	Zone d'excavation*	Code Walterre**	Volume (m³)	Caractéristiques visuelles

** Le code Walterre exprime le type d'usage compatible tel que prévu par l'AGW « gestion et traçabilité des terres » du 5/07/2018.

Conditions d'utilisation
(conditions d'utilisation)

Conditions d'utilisation

L'asbl Walterre déclare le rapport de qualité de terre mentionné ci-dessus complet et conforme aux dispositions de l'AGW relatif à la gestion et traçabilité des terres et au GRGT.

Signature du gestionnaire

Signataire:

Date de signature:

Un recours contre la décision est ouvert au demandeur qu'ainsi qu'à toute personne titulaire d'un droit réel sur le terrain d'origine. Sous peine d'irrecevabilité, le recours est envoyé à l'administration par envoi recommandé avec accusé de réception dans un délai de vingt jours à dater de la réception de la décision.

Accusé de réception

ACCUSE DE RECEPTION
POUR L'UTILISATION DE TERRES EXCAVEES
(visé à l'art 17§2 de l'AGW gestion et traçabilité)
POUR LE TRANSPORT VERS UN SITE RECEPTEUR

Réf. WT####-0000.xx
valable jusqu'au : dd/mm/aaaa

Date de délivrance de l'accusé de réception

dd/mm/aaaa

Référence administrative du document de transport

WT####-0000.xx

Référence administrative du certificat

WT####-0000

Référence administrative du site récepteur

WT####-0000

Références

Identification des acteurs

Maître d'ouvrage (site d'origine)

Identité des acteurs

Entrepreneur (Entreprise, responsable de l'évacuation des terres)

Valorisateur (site récepteur)

Transporteur

Localisation du Site d'origine

Localisation du site d'origine

Nom du Projet : [Nom du projet]

Description : [description]

Adresse : [Rue + n°], [code postal] [commune], [pays]

Références cadastrales

Coordonnées Lambert 72 (ou équivalent)

Type d'usage applicable

Localisation du site récepteur

Nom du Projet : [Nom du projet]

Description : [description]

Adresse : [Rue + n°], [code postal] [commune], [pays]

Références cadastrales

Coordonnées Lambert 72 (ou équivalent)

Type d'usage applicable

Localisation du site récepteur

Résumé des lots livrés

Résumé des lots livrés

Remarques

[condition d'utilisations]

Remarques

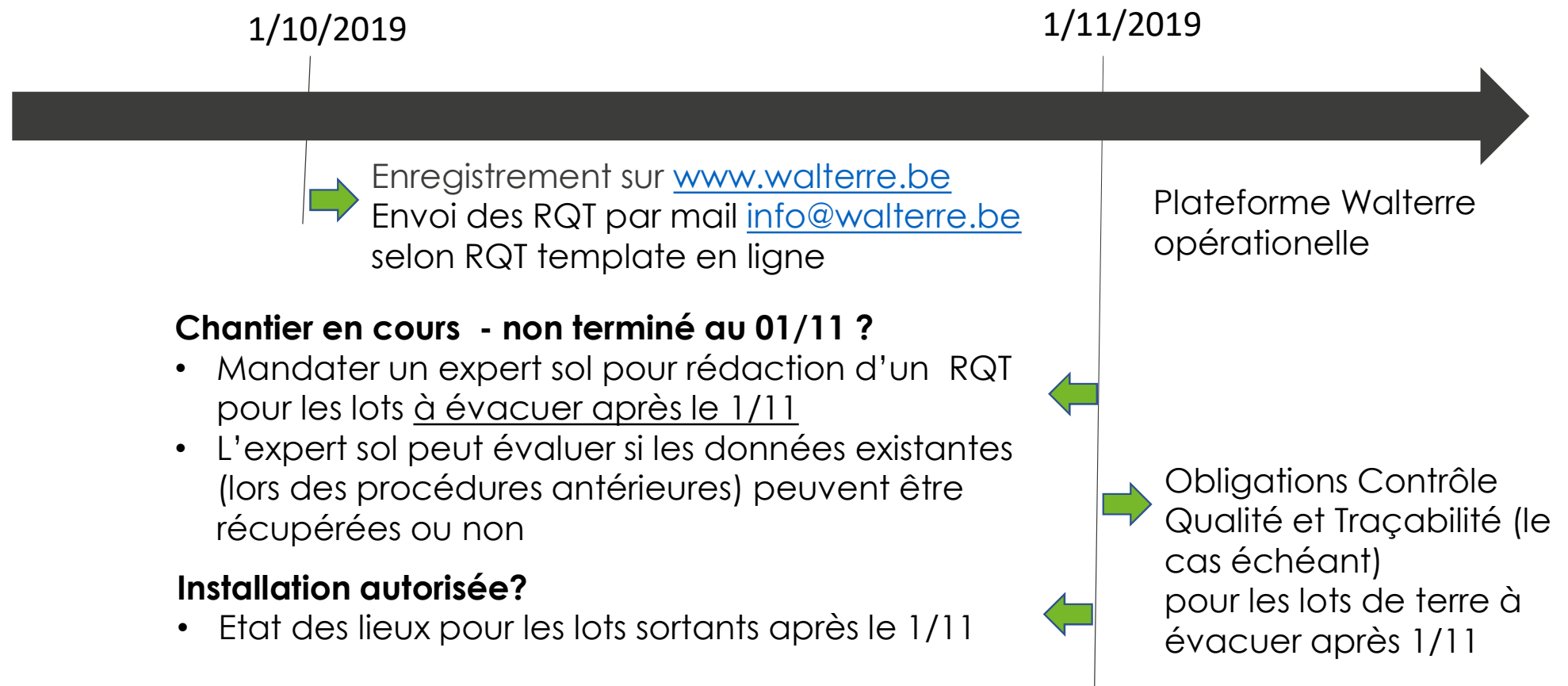
Signature du gestionnaire

Signataire:

Date de signature:

Un recours contre la décision est ouvert au demandeur qu'ainsi qu'à toute personne titulaire d'un droit réel sur le terrain d'origine. Sous peine d'irrecevabilité, le recours est envoyé à l'administration par envoi recommandé avec accusé de réception dans un délai de vingt jours à dater de la réception de la décision.

Comment se préparer?



Merci pour votre
attention

